

LOCATION de CASIERS

Les élèves du lycée d'enseignement général (Premières et Terminale) peuvent bénéficier de **casiers individuels**. Ils sont destinés en priorité aux internes et demi-pensionnaires, puis attribués aux externes dans la mesure des disponibilités restantes.

Les casiers sont mis en place contractuellement avec la société MBA Location. Ils se ferment à l'aide de clés individuelles (deux par casier).

Le prix de la location est fixé à **40 €** pour l'année scolaire 2024-2025. Merci de régler cette somme en faisant un chèque à l'ordre de l'OGEC Saint-Luc. En cas de perte de clé, la fourniture d'un barillet et d'un jeu de nouvelles clés entraînera une facturation de 10 € supplémentaires.

Les demandes ne pourront être satisfaites que dans la limite des casiers disponibles ; cependant, ils sont assez grands pour servir à deux élèves : des arrangements sont donc possibles entre élèves et familles qui se connaissent bien. Si votre enfant partage son casier avec un (e) camarade, il doit se mettre d'accord avec celui/celle-ci pour le paiement.

XX

Talon à transmettre à **l'accueil du LEG pour le 23 août 2024 dernier délai,**
accompagné du ou des chèques correspondant à la somme de 40 €,
en indiquant au dos du chèque le nom de votre enfant

Madame et/ou Monsieur

Parent(s) de

Élève en classe de ☐ Première ☐ Terminale

Souhaite(nt) louer un casier pour leur fils/fille

Avec l'élève

En classe de ☐ Première ☐ Terminale

Date

Signature